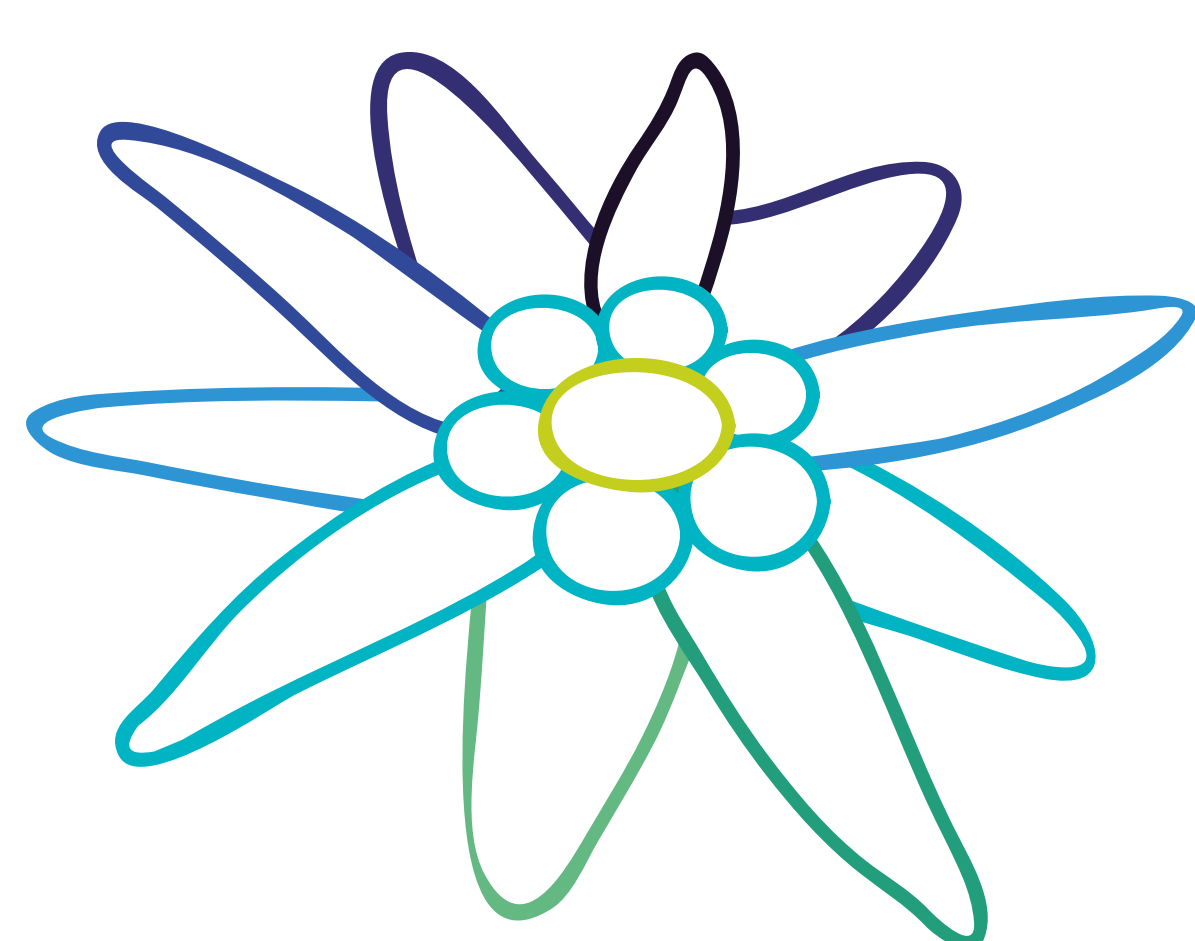


LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN TERRITOIRE DE MONTAGNE



Contrat de
Transition
ÉCOLOGIQUE ET
SOLIDAIRE



PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

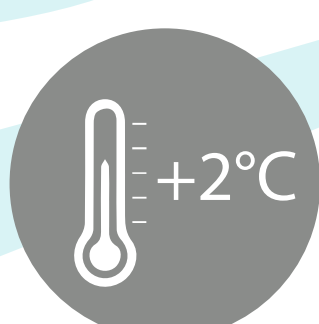
Aller vers l'autonomie locale dans un contexte de dépendance aux énergies fossiles, de rareté des ressources et d'urgence climatique : un défi pour le territoire qui doit tenir compte de ses spécificités.



La haute montagne :



Altitude moyenne supérieure à 1800 mètres,
Des villes et villages situés entre 900 et 2040 mètres



Un climat particulièrement sensible au réchauffement climatique +2°C
Augmentation des risques naturels



Enclavement du territoire
Forte dépendance à la voiture individuelle



Le tourisme :



17 stations de ski
80% de l'économie du territoire dépendent des stations



Une population allochtone à nourrir, à déplacer, à loger
64% de résidences secondaires

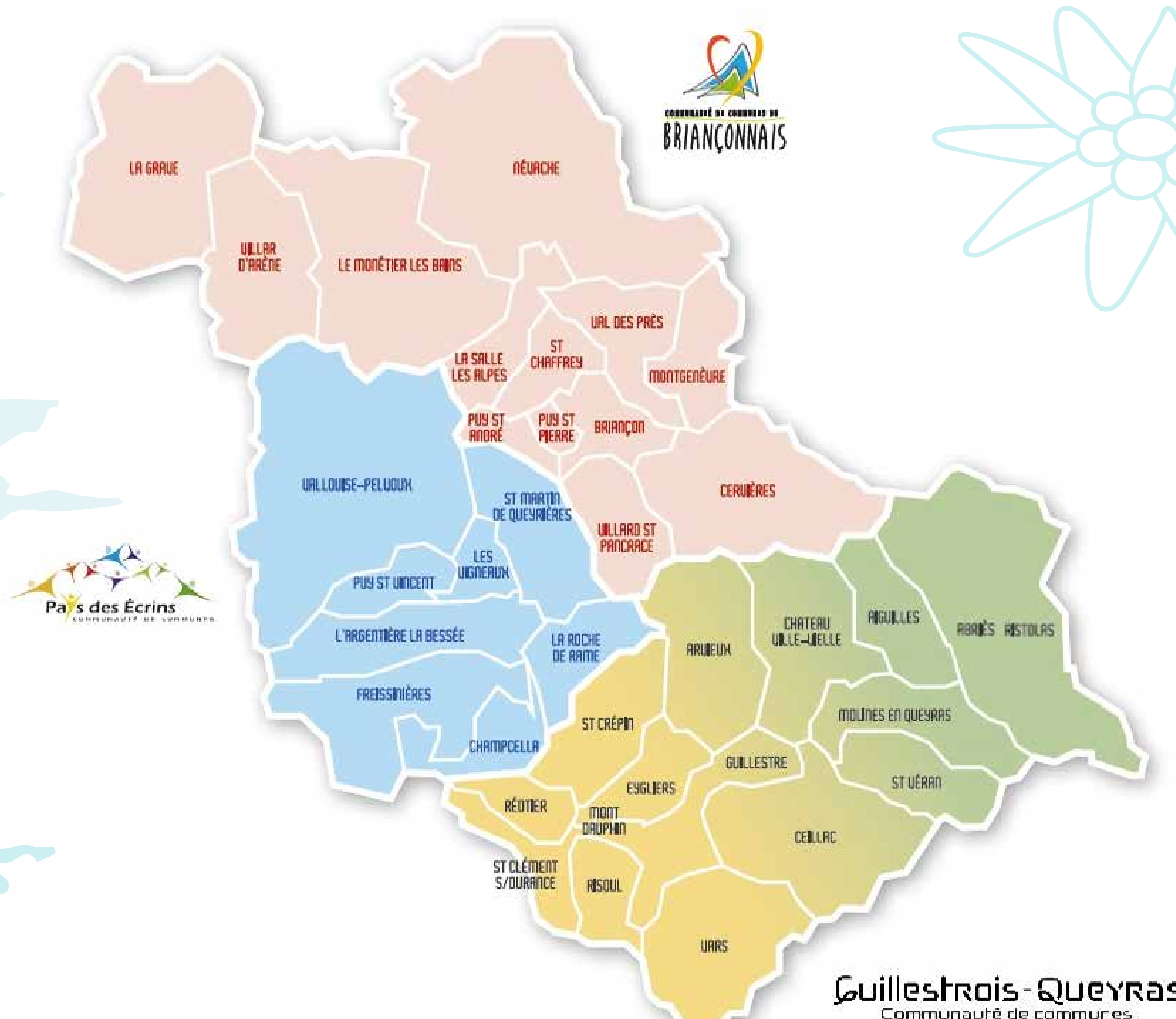


En périodes touristiques, multiplication par 5 de la population
et par 10 du trafic routier



Une biodiversité exceptionnelle :

- 2 Parcs : Parc National des Écrins et Parc Naturel Régional du Queyras
- 3 Réserves Naturelles Nationales
- 1 Réserve Naturelle Régionale



Pour plus d'informations :

www.paysgrandbrianconnais.fr

Rubrique : CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



Contrat de
Transition
Écologique



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras